

## Signalisation et balisage de chantier



Les personnes en formation acquièrent **les connaissances techniques théoriques et pratiques** leur permettant d'élaborer et de mettre en place une signalisation et / ou un balisage de chantier conforme aux **dispositions légales en matière de sécurité**.

<b>Objectif</b>	Etre capable d'installer une signalisation et un balisage de chantier conforme aux dispositions légales en matière de sécurité
<b>Conditions d'admission</b>	Connaissance du français
<b>Certification</b>	Attestation du suivi de cours
<b>Frais d'inscription</b>	Entreprise cotisante <b>CPR</b> <sup>1</sup> CHF 200.00 <i>sous réserve de modifications</i> Entreprise non-cotisante CHF 300.00 <i>sous réserve de modifications</i>
	<p><b><sup>1</sup>Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i></li><li>- <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i></li><li>- <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i></li><li>- <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée</i></li><li>- <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école</i></li><li>- <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.</i></li><li>- <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i></li></ul>
<b>Durée</b>	8 périodes
<b>Dates</b>	Plusieurs journées dans l'année
<b>Renseignements et inscriptions</b>	<b>Coordonnées en bas de la page</b>

## Cours de signalisation et de balisage de chantier

Thèmes	Branches, contenus	Nbre périodes
<b>Ordonnance sur la circulation routière</b>	Théorie sur les bases légales tirées de l'OSR	1.5
<b>Prévention des accidents</b>	Théorie sur la prévention des accidents aux abords des chantiers et procédures administratives	1
<b>Plan de balisage</b>	Elaboration d'un plan de balisage simple	2
<b>Mise en place de dispositif</b>	Travaux pratiques de mise en place de dispositifs de signalisation aux abords d'un chantier	3
<b>Evaluation des acquis</b>	Test écrit (questions à choix multiples)	0.5
	<u>Total du nombre de périodes</u> <i>sous réserve de modifications</i>	<b>8</b>